



ARS REUNION DU 14 MARS 2014

LE « COMTE » N'Y EST PAS !

Après la réunion du 14 mars, la négociation n'a pas encore abouti.

En poussant l'association des employeurs à ne pas honorer les dispositions de nos conventions collectives, **LE COMTE D. de BELLAIGUE** porte une lourde responsabilité dans le retard pris par ces discussions.

Message du SHN/CGC à l'attention des Présidents BELINGUIER, GERMOND et DE BELLAIGUE

En décembre, après les fêtes de Noël, nous vous avons expliqué que bon nombre de vos propositions avaient leur place au fond de la cheminée et sûrement pas sous le sapin des salariés. Vous n'avez pas tenu compte de ce premier avertissement.

En février, le SHN/CGC et la CFTC ont fait des propositions acceptables de nature à sécuriser le régime et à le pérenniser. D'autres syndicats auraient pu suivre et un rapprochement aurait été possible pour la Saint Valentin... Mais vous n'en avez pas tenu compte.

Aujourd'hui, avant les fêtes de Pâques, vous revenez avec un panier de propositions qui comportent encore trop de points de désaccords notamment sur :

- * **La soule qui doit être financée par l'employeur** et non par le fond de réserve.
- * **Les nouveaux entrants** pour lesquels vous ne respectez pas une forme d'équivalence avec les A.R.S actuelles en valeur de prestation et **les moins de 15 ans** qui doivent bénéficier des mêmes droits que les plus de 15 ans.
- * **L'acquisition des droits futurs à 70%** qui est en dessous de ce qui est acceptable.
- * **La réversion** qui ne doit pas être optionnelle.
- * **Le gel des prestations** dont personne ne veut, encore moins après le retour du printemps.

A ce stade, votre projet montre que vous voulez garder **beaucoup trop d'œufs dans le même panier : celui des employeurs.**

Pourtant, ce panier est plus que bien garni :

- * **Plus de 70 M€ à la Fédération**
- * **Plus de 260 M€ de trésor de guerre au Cheval Français**
- * **Plus de 55 M€ économisés à France-Galop**
- * **Plus de 40 M€ d'impayés chaque année et la garantie de Bercy (démontrez nous le contraire)...**
- * **L'inscription des ARS dans nos conventions collectives.**

Dans ces conditions, nous ne voyons pas comment nous pourrions poursuivre ces négociations tant que vous ne reviendrez pas avec des avancées significatives sur les points exposés ci-dessus.

1^{ère} PARITAIRE SALAIRES REUNION DU 3 MARS 2014

GERM0%ND

D'AUGMENTATION SALARIALE 2014

MERCI PATRON !

ON NOUS AVAIT PROMIS
GERMOND ET MERVEILLES

ET ON SE RETROUVE EN
GERMONOKINI.

POUR TOUS LES SALAIRES QUI SE SONT
INVESTIS SANS COMPTER, C'EST TOUT
SIMPLEMENT
GERMONSTRUEUX !...

SANS DOUTE POUR FAIRE *GERMONTER LA
PRESSION*, LE PRESIDENT DECLARE :

« *IL FAUT FAIRE ATTENTION A CE QUE NOUS
FAISONS SUR LES SALAIRES, SINON, UN JOUR,
ON POURRAIT ETRE OBLIGER DE LICENCIER* »...

PROCHAINE REUNION PARITAIRE LE 18 MARS

Malgré les nombreux arguments en faveur d'une augmentation salariale méritée, que nous ne manquerons pas d'évoquer, on peut craindre que notre Président, qui veut aller loin, ménage sa GERMONTURE...

PETIT RAPPEL

En 2013, le PMU a enregistré une croissance de son produit brut des jeux et respecté ses engagements vis-à-vis de la filière.

Ce résultat, qualifié DE BONNE PERFORMANCE GLOBALE par le PMU lui-même, a été obtenu au prix d'un effort important d'économie et avec le non renouvellement des départs au PMU qui ne sont pas sans conséquences sur la charge de travail des équipes.

Les efforts et l'investissement des salariés ne méritent pas d'être traités ainsi.

N'hésitez pas à entrer dans le débat en allant consulter nos propositions salariales sur Intranet et à nous faire part de votre point de vue.

APPELEZ-NOUS !

Pascal BRILLOUET
06 07 11 42 68

Patrick GRATZ
06 07 86 75 04

Christian JEAN-JACQUES
06 08 02 05 54

NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
TEL	
SITE PMU	
STATUT	
ADRESSE @	

ADHESION A RETOURNER A



PASCAL RIBIER

2 CHEMIN DU CHARBONNIER
69780 SAINT PIERRE CHANDIEU

06 89 63 56 36
(Avec un chèque de 50 €)